

Réf: Dossier 164962

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DM GROUPE MARITIME »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI BIA
SUD, Lot 244, Ilot 27

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 30/11/2022 reçus par Me KOUAME ASHANTY, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 05/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DM GROUPE MARITIME »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger :

- Avitaillement maritime ;
- Placement de mains d'œuvres maritimes ;
- Garbage
- Commercialisation de produits phyto sanitaire
- transport;
- BTP
- Import-export ;
- Manutention ;
- Vente de matériaux de construction
- Gestion immobilière

Et généralement, toutes opérations financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI BIA
SUD, Lot 244, Ilot 27

Dirigeant(s) M DIABAGATE BEN YAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06841 du 15/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71286/GTCA/RC/2022 du 15/12/2022

